



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Membres absents excusés : Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAULT Sandra a donné pouvoir à BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-025

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – PROPOSITION D'UNE LISTE DE PERSONNES

Le Maire rappelle :

« L'article 1650 du Code Général des Impôts précise que :

- une Commission Communale des Impôts Directs est instituée dans chaque commune,
- la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du conseil municipal,
- de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Dans les communes de plus de 2.000 habitants, la Commission Communale des Impôts Directs est composée :

- du Maire ou l'adjoint délégué qui en assure la présidence,
- de huit commissaires titulaires,
- de huit commissaires suppléants,

Les membres sont désignés par le Directeur Départemental des Services Fiscaux à partir d'une liste de personnes, en nombre double, proposées par le Conseil Municipal. »

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité :

- **PROPOSE** au Directeur Départemental des Services Fiscaux la liste ci – après :

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Imposition directe locale
M.	BARBOT	Gérard	27/02/1963	VILLEPIE 35450 VAL D IZE	TF
M.	BAZIN	Remi	23/07/1983	SAINT - ETIENNE 35450 VAL D IZE	TF
M.	BEAULIEU	Antoine	01/04/1989	9B BON SECOURS 35450 VAL D IZE	TF
M.	BEUNEL	Julien	28/04/1981	5 RUE DU CHATEAU 35450 VAL D IZE	TF
M.	BOISRAMÉ	Bruno	06/08/1969	LA CLAIE ROCHER 35450 VAL D IZE	TF
M.	BOUTIGNY	Gérard	06/09/1955	30 LE BOURGNEUF 35450 VAL D IZE	TF
M.	BREAN	Denis	21/10/1960	21 RTE DE MARPIRE 35450 VAL D IZE	TF
M.	COQUELIN	Philippe	12/07/1959	LE PORTAIL 35450 VAL D IZE	TF
M.	DE MALARTIC	Gilles	21/11/1952	17 RUE DU CHATEAU 35450 VAL D IZE	TF
M.	DONVAL	Claude	24/02/1957	14 RUE DES PALMIERS 35450 VAL D IZE	TF
Mme	DOURDAIN	Laurence	29/04/1969	5 PL PIERRE POUPARD 35450 VAL D IZE	TF
M.	LEONARD	Dominique	29/05/1968	LA GOUPILIERE 35450 LIVRE SUR CHANGEON	TF
Mme	GALLAIS	Monique	29/09/1948	13 RUE DES HAUTS D'IZE 35450 VAL D IZE	TF
M.	GARDAN	Jean-Claude	13/08/1961	VILLEDEMEAUX 35450 VAL D IZE	TF
Mm	GAULARD	Christelle	09/09/1976	LE PETIT PEU 35450 VAL D IZE	TF
M.	GIEUX	Michel	03/09/1957	LES NACHARDAIS 35450 VAL D IZE	TF
M.	GRANGER	Jean Claude	27/04/1958	26 RUE DE L'ETANG 35450 VAL D IZE	TF
Mme	GUILLOU	Alexia	05/11/1988	14 RUE DU BOIS CORNILLE 35450 VAL D IZE	TF
Mme	HUCHET	Maryse	28/09/1952	7 RUE DES LYS 35450 VAL D IZE	TF
Mme	HUET	Lisiane	17/10/1954	5 RUE SAINT LAURENT 35450 VAL D IZE	TF
M.	HURAUULT	Francis	19/01/1952	1 RUE SAIN MARTIN 35450 VAL D IZE	TF
Mme	JUGUET	Sylvie	05/01/1961	15 VILLANFRAY 35450 VAL D IZE	TF
M.	LEONARD	Dominique	09/04/1963	LES VILLECHERES 35450 VAL D IZE	TF
Mme	LEROUX	Annick	20/05/1957	5 RUE DES PEUPLIERS 35450 VAL D IZE	TF
M.	LOUVEL	Bernard	02/01/1949	11 RUE DES PALMIERS 35450 VAL D IZE	TF
Mme	MESLIER	Régine	26/11/1964	RUE DES REFUSIES 35450 VAL D IZE	TF
M.	PERRIER	Emile	02/03/1942	6 RUE DE L'ETANG 35450 VAL D IZE	TF
Mme	PERRIN	Laure	04/11/1973	1 LA COUDRAIS 35450 VAL D IZE	TF
Mme	PERRINET	Anabelle	10/06/1989	3 RUE DES PEUPLIERS 35450 VAL D IZE	TF
M.	ROLAND	Jean claude	01/04/1954	29B RUE D'ERNEE 35500 VITRE	TF
Mme	SOUHARD	Patricia	10/09/1965	LA POISSONNERIE 35450 VAL D IZE	TF
M.	SUHARD	Nicolas	02/02/1978	9 RUE SAINT MARTIN 35450 VAL D IZE	TF



Extrait certifié conforme
 Le Maire, Bruno DELVA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Membres absents excusés : Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGault Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-026

OBJET : COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Le Maire rappelle que la commission de contrôle veille à la régularité des listes électorales. Elle examine les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion et statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions du maire en matière d'inscription ou de radiation. Elle doit se réunir :

- entre le 24^e et le 21^e jour précédant chaque scrutin,
- et au moins une fois par an, même lorsqu'aucune élection n'est organisée.

En l'absence de scrutin, la réunion annuelle doit se tenir entre le 21 novembre et le 30 décembre 2025,

La commission est constituée de trois membres :

- un conseiller municipal est désigné parmi les volontaires - hors maire et adjoints - à défaut le plus jeune conseiller municipal ;
- un délégué de l'administration désigné par le préfet
- un délégué du président du tribunal judiciaire complète la commission

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales madame Patricia CORNEE en qualité de titulaire et madame GAULARD Christelle en qualité de suppléante .



Extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAUT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-027

OBJET : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 11 octobre 2023, l'assemblée a approuvé les termes de la convention territoriale globale conclue avec la CAF d'Ille et Vilaine pour le territoire Nord Ouest de la communauté d'agglomération, pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027.

Dans le cadre du suivi de cette convention, deux comités de pilotage co-existent, l'un au niveau du bassin de vie, l'autre au niveau intercommunal.

S'agissant du bassin de vie, le maire et l'élue en charge de la jeunesse sont membres de droit, s'agissant du comité de pilotage intercommunal, le maire est membre de droit mais un élu référent peut être désigné.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **NOMME** au comité de pilotage du bassin de vie : Aurélie BOUVET-ADAM, Adjointe, Bruno DELVA, Maire.
- **NOMME** élu référent au comité de pilotage intercommunal : Aurélie BOUVET-ADAM, Adjointe.



Extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGULT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-028

OBJET : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – REPRESENTANT A LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts qui dispose en son IV qu'il « est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du présent article et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges-. Cette commission- CLECT- est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant. »

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 23/04/2026 fixant la composition de la CLECT à un membre par commune (plus un suppléant),

Considérant que la CLECT est chargée de procéder à l'évaluation financière des compétences transférées par les communes membres à Vitré Communauté, qu'elle est sollicitée au titre des conventions de services communs pour donner un avis sur les calculs d'établissement des coûts des services communs donnant lieu à retenue sur les attributions de compensation versées aux communes et poursuivre et évaluer lesdits services communs.

Considérant que, si la composition de la CLECT relève du conseil d'agglomération, la désignation de chacun de ses membres reste de la compétence des communes membres,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DESIGNE** pour siéger à la CLECT, Bruno DELVA en qualité de titulaire ; Julien BEUNEL en qualité de suppléant.



Extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGULT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-029

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - REGLEMENT INTERIEUR

Le Maire expose :

« En application de l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de plus de 1000 habitants, le conseil municipal doit établir son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation. Le règlement intérieur fixe l'organisation interne de l'assemblée et son fonctionnement, il s'appliquera jusqu'à l'établissement d'un nouveau règlement ».

Où cet exposé et après avoir pris connaissance des dispositions du règlement intérieur le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le règlement intérieur présenté et joint en annexe.

Extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAUT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-030

OBJET : CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE - CONVENTION D'UTILISATION DES SERVICES FACULTATIFS

Le Maire expose :

« Le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine (CDG 35) est un établissement public local à caractère administratif qui assure des missions obligatoires : organisation des concours et examens, instances médicales, tenue des dossiers individuels, secrétariat des instances consultatives...et des missions facultatives de conseil et d'assistance en matière de gestion du personnel territorial.

Pour la commune, le CDG 35 réalise les paies, il assure les missions de prévention, de médecine professionnelle et gère les contrats d'assurances. Une convention fixe les modalités d'intervention de l'établissement ; compte tenu du renouvellement de l'équipe municipale, cette convention vous est soumise »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer avec le CDG35 la convention d'utilisation des services facultatifs

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Membres absents excusés : Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAULT Sandra a donné pouvoir à BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-031

OBJET : CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ATHLETISME – SOUTIEN FINANCIER

Le Maire informe l'assemblée qu'une jeune izéenne Anaé MUNIZ BEAULIEU participera aux Championnats de France d'athlétisme - Relais - à Lyon les 12 et 13 mai prochains.

La famille sollicite une aide financière pour réduire le cout estimé à 300 euros par jeune - 160 euros restant à charge de la famille.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder un soutien financier de 60€ à M. MUNIZ – Mlle BEAULIEU domiciliés 1 la Basse Barre – 35450 VAL D'IZE pour la participation de leur fille Anaé MUNIZ BEAULIEU aux Championnats de France d'athlétisme à Lyon les 12 et 13 mai 2026.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAULT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-032

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – MISE A DISPOSITION D' UN AGENT

Le Maire expose :

Par délibération en date du 6 février 2025, le Conseil d'agglomération a approuvé le projet de transfert de la compétence « Planification urbanisme » à Vitré Communauté ; puis adopté la Charte de gouvernance en vue de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) ; Pour permettre une élaboration de ce document en lien étroit avec les communes, des mises à disposition partielle de personnel des communes au bénéfice de la communauté d'agglomération sont envisagées.

Ces mises à disposition visent à :

- Aider à la création d'une dynamique autour de l'élaboration du futur PLUI ;
- Piloter l'élaboration du premier PLUI de Vitré Communauté à l'échelle du bassin de vie de chaque agent ;
- Contribuer à l'élaboration des futurs outils et méthodes structurants la planification urbaine sur le territoire .

Dans la cadre de ces mises à dispositions la rémunération, les cotisations et contributions afférentes, ainsi que les charges correspondant à l'article 6 du décret n° 2008-50 du 18 juin 2008 versées par l'établissement d'origine seront remboursées par l'établissement d'accueil pour la part du temps mis à disposition.

Compte tenu de son accord, il vous est proposé d' accepter la mise à disposition partielle de Mme Aline Cusinato, à compter du 1er juin 2026 pour une durée de 3 ans.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAUT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-033

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION

Le Maire expose :

« Au cours de cette année, 3 agents communaux relevant de la catégorie C réuniront les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un avancement de grade et passer de l'échelle C1 à l'échelle C2. Afin de pouvoir les nommer sur leur nouveau grade, il convient de modifier les postes au tableau des effectif du personnel communal. »

Vu le document fixant les lignes directrices de gestion

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de modifier au

- 01.06.2026 le poste d'Adjoint d'animation TNC 33/35, en un poste d'Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe TNC 33/35,
- 30.08.2026 le poste d'Adjoint technique TNC 31/35, en un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe TNC 31/35,
- 01.09.2026 le poste d'Adjoint technique TC, en un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe TC.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAULT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-034

OBJET : FONCIER - ACQUISITION DE PARCELLES – LIEU DIT LES LANDELLES

Le Maire expose :

« Afin de permettre la création d'un chemin communal au lieu-dit les Landelles, la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural – SAFER - a été sollicitée et a accepté la cession à la commune d'une partie des parcelles G 825 – G823 et H39, dont elle est propriétaire ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** d'acquérir auprès de la SAFER les parcelles suivantes : G 825 P : 40ca ; G 823 P : 3a98ca ; H 39 P : 5a78 ca
- **DIT** que le montant de l'acquisition de ces parcelles est fixé à 1655€
- **PRECISE** que la rédaction des actes dont le coût sera pris en charge par la commune est confiée à l'étude des Remparts - SELAS de GIGOU, VEYRIER-LEBRETON, DAVY - Notaires Associés à VITRE
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.



Pour extrait certifié conforme,
Maire, Bruno DELVA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 30 avril 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 23 avril 2026 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 17

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1^{er} Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2^{ème} Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3^{ème} Adjoint ; Mme HUCHET Maryse, 4^{ème} Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6^{ème} Adjoint ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine ; Mme PERINET Annabelle

Mme CORNEE Patricia ; M. DUFEU Jean-Pierre ; Mme NEVEU Mélanie a donné pouvoir à Mme GAULARD Christelle ; Mme HERVAGAULT Sandra a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier a donné pouvoir à M. DELVA Bruno

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2026-035

OBJET : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – VELO BOUCLE PROMENADE

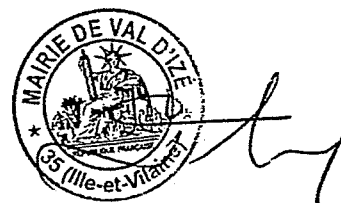
Le Maire expose :

Au titre de ses compétences en matière de promotion du tourisme et de la randonnée, la communauté d'agglomération a travaillé sur la création de nouvelles boucles « vélo promenade » ; elle sollicite notre accord sur l'une d'elles qui passe par la commune et sur la mise en place d'une signalétique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création par Vitré Communauté d'une boucle « vélo promenade » qui passe discrètement et trop furtivement par le nord de la commune, selon plan joint ;
- **VALIDE** l'implantation de la signalétique proposée.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA



Signalétiques sur la commune de Val d'izé

